



**« AIDER LE JEUNE À S'ORIENTER AU PREMIER DEGRÉ »
UN DÉFI EN COMMUNAUTÉ FRANCAISE**

ARTICLE DE SYNTHÈSE DE DEUX ANNÉES DE RECHERCHE CONCERNANT L'ÉTUDE ET LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'OBJECTIVATION DE LA DÉMARCHE D'ORIENTATION À L'ÉCOLE.

SANDRINE BIÉMAR, MARIE-PAULE O'FLYNN, NATHALIE FRANÇOIS , SOPHIE BRASSEUR

SOUS LA DIRECTION DE JACQUELINE BECKERS ET JEAN DONNAY

RECHERCHE SUBSIDIÉE PAR LA COMMUNAUTÉ FRANCAISE

INTRODUCTION

Dans le cadre d'une recherche subsidiée par la communauté française, nous nous sommes penchés sur le thème de l'orientation. Cette problématique a guidé notre travail de recherche-action-formation durant deux années. Dans le présent article, nous allons en retracer le cheminement.

Tout d'abord, nous resituerons le contexte de la recherche et exposerons les conclusions de l'analyse des informations recueillies au cours des rencontres avec différents acteurs de l'enseignement.

Ensuite, nous ferons part de la collaboration établie avec plusieurs équipes d'enseignants lors de la seconde année de recherche.

Une analyse de ces collaborations nous a permis de définir un cadre et de dégager des pistes d'actions en matière d'orientation. Ceux-ci seront présentés en fin d'article.

AU DÉPART, DES CONSTATS ...

Tout au long de l'enseignement secondaire, les moments de choix d'options, de choix de filières d'enseignement, de section et enfin, d'études supérieures suscitent chez les jeunes de grands questionnements : *que choisir ? Quelles sont les possibilités offertes ? Ne vais-je pas me fermer des portes pour plus tard ? Serais-je capable de réussir si je m'engage dans cette voie ? Ne vais-je pas changer d'avis en cours de route ?*

Le moment du choix est difficile à vivre pour beaucoup de jeunes. En conséquence, certains tentent de le différer en s'engageant dans les filières les plus ouvertes possibles, en se laissant mener au gré des résultats scolaires ou en décidant de prendre une année sabbatique : une année à l'étranger ou une année redoublée. D'autres se mettent à la croisée des désirs des autres : parents, enseignants, copains. Ils suivent les avis qui leur sont donnés sans se questionner par rapport à ce qu'ils désirent et ce qu'ils sont réellement. D'autres encore, pour des raisons sociales, culturelles ou psychologiques, n'arrivent pas à se projeter dans un avenir incertain et obscur. On voit également des jeunes construire des projets irréalistes, pour être « en règle » avec ce qui leur est demandé et qui, au fil des années, prennent conscience qu'ils font fausse route. En définitive, ils sont démunis face à la réalité qui est devenue la leur, un peu malgré eux.

Le malaise observé chez beaucoup de jeunes se retrouve également chez leurs parents qui ne savent comment aider leurs enfants à trouver leur voie et à choisir en connaissance de cause. Il est vrai qu'ils ne disposent pas des informations suffisantes (formations, filières, parcours possibles). Ils sont surtout porteurs d'attentes et de désirs vis-à-vis de leur progéniture qui ne leur permettent pas de porter un regard éclairé sur les choix possibles et envisageables.

De leur côté, les professionnels de l'Education, souvent appelés à la rescousse, se disent encore démunis pour aider adéquatement les jeunes à l'émergence de leur projet : de nombreuses questions subsistent quant aux processus de décision.

L'école tente de « travailler » avec les outils dont elle dispose pour guider les jeunes. Mais force est de constater que le mot « orientation » masque très souvent des procédures de répartition d'élèves dans les différentes filières de formation

En définitive, ces jeunes ne semblent pas être acteurs de leur orientation. Ils sont démunis pour prendre une décision : ils ne connaissent pas le champ des possibilités offertes et ils ne savent pas quelles informations prendre en compte pour choisir. Ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour se fixer des buts et pour les réaliser dans le contexte de leur devenir. Il semble donc qu'ils n'ont pas su développer une maturité vocationnelle suffisante pour choisir et prendre en main leur avenir (Pelletier et Marquis, 1985).

Nos investigations théoriques vont dans ce sens puisqu'elles ont largement mis en évidence que s'orienter, implique la construction d'une identité, d'un projet et d'une trajectoire.

Le Décret Missions enjoint au système scolaire d'agir auprès des jeunes pour les aider à se construire un parcours et à être partie prenante de leur orientation. C'est pourquoi, nous désirions par le biais de ce travail apporter aux professionnels de l'Education des pistes pour agir et développer un réel suivi d'orientation qui permette aux jeunes de développer leur maturité vocationnelle.

L'objectif de la recherche-action-formation entamée par nos équipes en septembre 2001 était de comprendre le processus d'orientation en vigueur dans les écoles et de proposer des pistes d'actions les plus adéquates possibles pour développer des pratiques d'aide à l'orientation.

Pour ce faire, nous avons procédé en deux temps. La première année de recherche a été consacrée à une microphotographie des pratiques existantes et la deuxième année s'est centrée sur le développement d'un partenariat avec des établissements scolaires désireux de s'engager dans des actions d'aide à l'orientation.

DES PRISES D'INFORMATIONS SYSTÉMATISÉES

Ainsi, l'enquête menée par nos équipes en 2002¹ auprès de 42 jeunes, 25 enseignants et 8 centres PMS avait mis en évidence un certain nombre de difficultés au sein des pratiques d'orientation en vigueur :

- les choix réalisés par les jeunes le sont le plus souvent à la hâte, sans réflexion construite ;
- la relégation dans certaines filières montre une méconnaissance des parcours scolaires possibles et de l'incidence des choix antérieurs sur les opportunités de formation futures ;
- les décisions se fondent sur des résultats ou des parcours antérieurs et non pas sur des intérêts ou des aspirations bien définies ;
- les projets sont rarement professionnels, il s'agit de façon générale de réussir et d'apprendre ;
- les informations fournies sont peu utilisées, les feed-backs évaluatifs ne provoquent pas d'actions en vue de dépasser des difficultés d'apprentissage ;

¹ Les résultats détaillés de cette enquête se trouvent dans l'article de fin de première année de la recherche.

- les nombreux renseignements à propos des formations et des professions n'entraînent pas l'exploration du champ des possibles.

DES ANALYSES

Ces difficultés ont fait l'objet d'analyses. Cette étape était indispensable pour envisager la suite de la recherche, davantage destinée à mener des actions au sein des établissements. En effet, il ne s'agissait pas de proposer aux équipes d'enseignants, des dispositifs construits mais de travailler avec elles sur le développement d'un dispositif adapté à leur problématique et à leur contexte scolaire.

Nous avons pu faire émerger des zones de besoin et donc, des champs où des actions pourraient être menées en vue d'améliorer celles déjà en place. Les champs d'action ont d'abord été traduits en termes d'axes avant d'être rassemblés en 3 questions.

Les accompagnements envisagés s'articulaient initialement selon les axes suivants :

- connaître : il est capital que les différents acteurs puissent s'entendre sur les notions de projet et d'évaluation ;
- dégager des espaces d'actions : **choisir ensemble** les lieux d'actions ;
- reconnaître et valoriser : les différents acteurs doivent avoir leur place et leurs zones d'expression personnelle. Des **régulations entre tous** sont nécessaires pour s'assurer de la cohérence des actions menées ;
- donner du sens : c'est-à-dire, d'une part, développer des dispositifs transparents où le jeune puisse facilement identifier son rôle, ce qui est attendu de lui, l'utilisation qu'il pourra faire des actions menées et , d'autre part, mettre en évidence le sens des contenus d'apprentissage qui permettra au jeune d'avoir prise sur la matière et d'en percevoir son utilité ;
- **informer et s'informer** : informer sur les champs possibles au sein de l'environnement scolaire et professionnel. S'informer de manière continue, donner aux jeunes la possibilité de découvrir par eux-mêmes .

Sur la base de ces axes, et en fonction des possibilités matérielles, nous avons alors décidé de nous adresser aux intervenants institutionnels de première ligne que sont les enseignants. Avec eux, il était en effet possible d'agir au sein des deux lieux identifiés comme étant porteurs en matière d'orientation : la classe (lieu d'apprentissage et d'évaluation) et les instances d'orientation (conseil de classe et de guidance).

Dès lors, les axes ont été traduits en 3 questions proposées aux équipes d'enseignants au début de la 2^{ème} année de recherche. Celles-ci constituaient la porte d'entrée à une collaboration :

- Comment dans mes cours, au sein des apprentissages, intégrer la dimension d'orientation de mes élèves (connaissance de soi, de ses compétences, de ses difficultés, de ses zones d'intérêt...) ?
- Comment développer les évaluations que je mène en classe de manière constructive, pour qu'elles soit utilisables par les élèves et les enseignants dans une perspective d'orientation ?

- Comment investir les instances d'orientation (conseils de classe et de guidance) pour qu'elles soient utiles dans la construction de l'orientation de l'élève ?

DES PARTENARIATS RICHES EN INFORMATIONS

Tout au long de cette année, 6 établissements scolaires ont été accompagnés par nos équipes dans le développement d'un dispositif d'aide à l'orientation des jeunes. Certains accompagnements ont abouti à la construction de séquences d'activités, d'autres sont ébauchés, leur mise en œuvre dépendra des enseignants concernés. Dans tous les cas, les expériences vécues nous ont permis de rassembler bon nombre d'informations qui nous permettent aujourd'hui de relever des ressources en matière d'orientation.

En effet, les multiples rencontres avec les équipes d'enseignants des différents établissements ont permis la mise en place d'un lieu de travail où des questions et des réflexions de fond ont pu être amenées et discutées. Des dispositifs divers ont ainsi été ébauchés au fur et à mesure des rencontres (création d'un portfolio, établissement d'une grille de lecture pour le conseil de guidance, organisation d'un système novateur en matière de remédiation...).

Néanmoins, ces lieux ont révélé des obstacles liés à l'implantation d'une innovation : tous les enseignants n'ont pas conscience du besoin des jeunes d'être soutenus dans leur processus d'orientation, beaucoup ne se sentent pas en mesure d'améliorer la situation actuelle, certains se sentent surchargés et n'ont plus l'énergie nécessaire pour se mettre en route, d'autres se sentent démunis pour agir, d'autres encore sont engagés dans des problématiques qui les empêchent de se pencher sur celle de l'orientation, enfin peu d'équipes disposent au sein de leur établissement de lieux ou de moments pour mener des actions conjointes. Au vu de ces nombreuses données, il nous est apparu opportun de fonder leur analyse sur des modèles théoriques.

L'analyse des accompagnements menée à la lumière du modèle de Cros d'une part, a permis de pointer des éléments nécessaires à l'instauration d'une innovation au sein d'un établissement scolaire :

- l'existence d'un bien commun qui rassemble les équipes d'enseignants sur des finalités d'actions communes ;
- des acteurs conscients de leur rôle et de leur capacité d'action ;
- la présence d'un lieu et/ou de moments dédiés à une réflexion sur la problématique posée ;
- la construction de réseaux socio-techniques qui alimentent le dispositif...

Le concept de l'école orientante d'autre part, tel que décrit par le MEQ² : « faire de l'école un lieu où le processus de développement de la maturité vocationnelle est intégré au projet éducatif » a amené une analyse complémentaire des dispositifs élaborés avec les enseignants. Celle-ci a montré l'importance d'instaurer une continuité entre les actions en

² Ministère de l'éducation du Québec

vue de les voir couvrir 4 phases du processus de décision³ et cela, tant au niveau cognitif (maîtrise des compétences décisionnelles) que dynamique (désir, engagement, motivation). De même, elle a mis en évidence le rôle fondamental des feed-backs et de leur utilisation au sein du processus d'orientation.

DES RESSOURCES

Dans les paragraphes qui suivent, nous proposons de rassembler les ressources théoriques qui ont guidé et nourri nos réflexions ainsi que les pistes dégagées de nos investigations de terrain avec les équipes d'enseignants en vue d'en montrer la complémentarité.

En effet, les prises d'informations réalisées lors de la première année de recherche permettent de relever que la Communauté française de Belgique ne se caractérise pas par une inactivité en matière d'orientation. Des dispositifs sont présents dans tous les établissements même si leur efficacité est relative et interpelle les professionnels de l'Education. Les zones de difficultés relevées dans le cadre des entretiens menés avec des enseignants, des jeunes et des agents PMS nous ont poussé à dégager les axes suivants : *choisir ensemble des lieux d'action, organiser des régulations, informer et s'informer*⁴.

Outre nos travaux, un groupe du CEF⁵ s'est intéressé à la question de l'orientation et de l'information sur les études, les formations et les métiers. Suite à cela, un avis⁶ comprenant 15 recommandations en matière d'orientation a été rédigé. Ils pointent des besoins en termes de formations initiales et continues, d'informations, de cohérence et de coordination.

De son côté, l'analyse des actions menées sur le terrain et la clarification du concept d'école orientante nous ont également apporté des pistes d'actions utiles.

En voici les lignes de force :

- le lien explicite dans le projet éducatif avec la mission d'orientation ;
- la définition précise d'un plan d'action (identification des actions, planification) conçu par tous et connu de tous, en un mot sous-tendu par un véritable travail d'équipe ;
- l'appropriation par tout le personnel des concepts fondamentaux en matière d'orientation : étapes de prise de décision, conception développementale de la mise en projet, facteurs influençant l'orientation, informations indispensables en vue d'une orientation ... ;
- l'intégration de l'orientation dans les apprentissages. Un enseignement peut lui aussi être orientant. Les apprentissages réalisés peuvent être mis en perspective en faisant le lien avec le monde professionnel ;
- la relation de partenariat avec les parents ;
- l'action concertée avec les milieux socio-économiques ;

³ A savoir : L'exploration des possibilités existantes, la cristallisation (c'est à dire la détermination d'un domaine), la spécification (arrêt d'un projet précis) et la réalisation (passer des intentions au domaine du réel).

⁴ Cf. p. 77.

⁵ CEF : Conseil de l'Education et de la Formation

⁶ AVIS n°78, conseil du 21 juin 2002

- l'information sur les études, les professions et l'évolution du marché de l'emploi complète et remise à jour....

Les données issues de ces trois sources nous permettent de proposer un cadre d'action en vue de développer une école davantage centrée sur le suivi d'orientation des jeunes.

UN CADRE AVEC DES EXIGENCES ET DES LIMITES

A la relecture des résultats apportés par nos travaux, des recommandations du CEF et des pistes déjà empruntées par certaines écoles québécoises, nous voyons que beaucoup d'éléments concourent à faire de nos écoles des tremplins dans l'orientation des jeunes : des actions sont déjà menées, divers groupes de travail lancent des pistes d'action concrètes, des experts de l'orientation sont déjà dans les écoles

Pourtant, il manque encore certains éléments intégrateurs qui permettraient qu'une réelle dynamique de l'orientation anime la mission éducative des institutions en Communauté française de Belgique : une prise de conscience des enjeux par tous les partenaires, une définition claire des rôles de chacun ainsi qu'un soutien mutuel de tous dans l'action.

En effet, comment agir efficacement si nous ne savons pas **pourquoi** nous agissons, **comment** et **avec qui** nous allons avancer, **sur qui** nous pourrions nous appuyer en cas de difficultés et **sur quoi** précisément nous allons chacun agir ?

C'est pourquoi nous proposons de définir des points de repères pour construire un cadre général qui pourrait devenir le terrain des actions d'orientation.

Premier point :

Une centration sur l'élève en vue de le responsabiliser, de le rendre autonome au sein du processus d'orientation.

La mission que doit remplir l'école en terme d'orientation nécessite que soit prise en compte une nouvelle **conception** du rôle de l'élève. Il est le moteur de ses apprentissages et doit pouvoir, tout au long de son parcours scolaire, développer des compétences cognitives pour apprendre à prendre des décisions en tenant compte de plusieurs sources d'informations et d'avoir une connaissance de ses goûts et de sa personnalité qui lui permettront de poser un choix de carrière efficace. L'enseignant est responsable quant à lui de la dynamique de ces apprentissages. Il devrait pour cela fournir les outils appropriés à ces besoins et accompagner les élèves dans leur utilisation au moyen de feed-backs informatifs efficaces. La prise en compte de ces multiples changements de rôle ne se fait pas sans tensions ni conflits générés par les représentations qu'ont les enseignants de leur profession et du rôle des élèves, ni sans la nécessaire acquisition de compétences professionnelles différentes.

Point deux :

Une continuité dans les actions pour une orientation tout au long de la vie.

Pour assurer cette continuité il paraît indispensable d'inscrire l'action dans le cadre institutionnel par le biais du projet d'établissement. Le fait de l'inscrire ensemble au sein

du projet d'établissement permet, d'une part, aux enseignants de s'appropriier les prescriptions décrétales et, d'autre part, de réfléchir à la définition d'un bien commun autour de l'orientation. Il est également nécessaire d'inscrire l'action dans le cadre organisationnel en y consacrant les moyens matériels indispensables aux activités d'orientation. Ceux-ci se traduisent notamment en termes de temps identifiés et dégagés tout au long du parcours d'enseignement secondaire. Pour concrétiser cette continuité auprès des élèves, il semble utile de leur donner les moyens d'en conserver une trace tout au long de leur parcours par le biais de portfolio, ou de carnet de bord. Ce support, en plus d'être un fil rouge, constitue une source de réflexion personnelle grâce aux relectures, aux feed-backs auxquels il serait soumis à certains moments de leur cheminement.

Point trois :

Une cohérence des actions d'orientation menées par les différents intervenants du monde scolaire et extrascolaire

Tout comme il est nécessaire de garantir une certaine continuité dans les actions, leur cohérence paraît indispensable. Pour ce faire, il est nécessaire que des collaborations interne et externe (réseaux socio-techniques) soient établies entre les différents intervenants. Ce préalable présente l'avantage de leur fournir, dans l'élaboration du processus d'orientation, une reconnaissance réciproque et de donner une légitimité aux activités. Cette cohérence peut apparaître et être soulignée dans les traces matérielles laissées au terme des activités .

Point quatre :

Une information la plus complète et la plus juste possible au niveau des formations et du marché du travail.

La mouvance et les exigences du marché du travail nécessitent aujourd'hui que tous les partenaires du processus d'orientation soient informés régulièrement des possibilités des parcours de formation et des compétences que ceux-ci requièrent. Pour ce faire, il serait utile que des organismes centralisent l'ensemble des informations issues du marché du travail et des systèmes de formation et en informe le monde éducatif. Les élèves auront ainsi, grâce à ces organismes, la possibilité d'explorer et de découvrir le milieu professionnel avec ses exigences et ses opportunités afin de dégager des pistes possibles. Les parents, quant à eux, seront mis en contact avec des perspectives rassurantes pour l'avenir de leurs enfants. Enfin, les enseignants disposeront de suffisamment d'informations pour faire des liens entre les contenus disciplinaires et les connaissances indispensables aux différents métiers.

Point cinq :

Une formation de l'ensemble des partenaires à leur rôle de soutien à l'orientation que ce soit en formation initiale ou continue.

Il s'agit de permettre aux partenaires enseignants et professionnels d'acquérir et de faire reconnaître tant en formation initiale qu'en formation continuée les nécessaires compétences qui donneront la liberté créatrice indispensable pour développer des

situations d'apprentissage tant dans les champs dynamiques que cognitifs du processus d'orientation.

DES PISTES POUR AGIR

Le cadre étant posé, il reste à préciser le contenu et la dynamique des dispositifs à développer. Deux pistes devraient ainsi être privilégiées :

- la connaissance de soi : informer les élèves sur ce qu'ils sont en termes de compétences et d'intérêts, ainsi que sur le monde du travail et ses contingences ;
- le processus décisionnel : permettre aux élèves de s'engager dans des séquences d'apprentissages intégrant ces informations au sein d'un processus d'orientation constructif qui tienne compte des phases d'exploration, de clarification, de spécification et de réalisation, et qui offre l'occasion de réaliser des allers et retours personnels en fonction de la position de chaque élève.

La dynamique proposée ici ne pourra réellement aboutir à une orientation constructive que si des régulations sont permises aux élèves.

Ainsi, les enseignants, par le biais des évaluations formatives qu'ils organisent, disposent d'un outil de soutien particulièrement efficace pour assurer un suivi d'orientation des jeunes le plus constructif possible. Nous posons ici l'évaluation comme ressource fondamentale en matière d'orientation.

En effet, l'évaluation soutient toute forme d'évolution. Elle consiste à amorcer un processus de régulation dont la raison d'être est une modification, une adaptation, une réorientation des comportements en vue de les rendre plus efficaces. Le mécanisme d'orientation est un processus d'évolution en lui-même. L'évaluation lui est donc indispensable. Elle constitue un levier qui permettra aux élèves de progresser, d'apprendre sur eux, sur le monde, sur le mécanisme de choix et surtout, de prendre des décisions et de grandir. Peu importe sa modalité, il est capital qu'elle soit prise en charge autant par l'apprenant que par l'enseignant. Le premier tiendra compte des informations fournies par son environnement afin de réorienter son action et le second adaptera le contexte d'apprentissage pour qu'il rencontre au mieux les besoins des élèves. C'est dans cette complémentarité que des suivis d'orientation constructifs pourraient selon nous s'amorcer...

Evoquer ici le dispositif d'évaluation formative peut donner l'impression d'enfoncer des portes ouvertes. Pourtant, au terme de nos investigations, il apparaît qu'il n'est pas encore maîtrisé par les enseignants et encore moins utilisé pour soutenir le processus d'orientation. Bien au contraire, il est souvent désolidarisé de tout apprentissage...

C'est pourquoi, il nous paraît utile de le positionner comme levier du processus d'orientation au sein duquel il s'intègre entièrement.

BIBLIOGRAPHIE

BIEMAR S., BOUCENA S., FRANCOIS N., GODET D. (2002), Etude de la nature et de la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation à l'école, Rapport intermédiaire de la première année de recherche.

BIEMAR S., BOUCENA S., FRANCOIS N., GODET D. (2002), Etude de la nature et de la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation à l'école, Rapport final de la première année de recherche.

BIEMAR S., BOUCENA S., FRANCOIS N., GODET D. (2002), *L'orientation du jeune : quels constats ?, quels cadres ? quelles interventions ?*, Article de synthèse de la première année de recherche concernant l'étude et la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation à l'école. Recherche subventionnée par la communauté française de Belgique, Bruxelles.

BIEMAR S., BRASSEUR S., FRANCOIS N., O'FLYNN M-P. (2003), Etude de la nature et de la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation à l'école, Rapport intermédiaire de la seconde année de recherche.

BIEMAR S., BRASSEUR S., FRANCOIS N., O'FLYNN M-P. (2003), Etude de la nature et de la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation à l'école, Rapport final de la seconde année de recherche.

CEF (2002). Orientation et information sur les études, les formations et les métiers. Avis n°78 adopté au Conseil du 21 juin 2002, CEF Ministère de la Communauté Française.

CROS, F. (2003). Emergence et installation de l'innovation scolaire : un nouveau modèle explicatif. Document de travail.

PELLETIER, D. et al. (1984) *Pour une approche éducative en orientation*, Québec, Gaëtan Morin éditeur.

PELLETIER, D. & MARQUIS, C. (1985) *Développement personnel et travail*, Document de Base, Québec, Télé-université.